L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI 22 JUIN 1887

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande à louer—Pour la campagne, moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut-être, bon cheval de famille pour voiture, doux et sûr, que pourrait conduire une dame ; prendre le plus grand soin du cheval. S'adresser lettres avec renseignements exacts au X. Z., A. B. R., Letter Box G. N. O. Post office. 21 juin—

DEMANDE.—Un jeune homme parlant le français et l'anglais désire trouver une place comme cocher dans une famille ou un emploi quelconque.- S'adresser No 12 rue Maclison. 21 juin—3f

On demande—Un bon tonnelier pour aller au Mexique. S'adresser à M. Eric de Valsecq, 65 rue St Louis, restaurant Antoine. 21 juin—3f

A LOUER.

A louer—Cafe Ste Anne et Royale, magasin et premier, s'adresser à Mangin. 19juin—1 sem

A VENDRE.

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, le très-amusant et fructueux Bric-a-Brac, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et au bail de quatre années. S'adresser sur les lieux. 21 juin—

A vendre à Bilexi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal. 14juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Cromellies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,317—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par François Basile Hernandez, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
17 juin—17 22 26

Succession de Mark M. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 15,598—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Maudelle Applegate, administratrice, dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18 juin—18 22 26

Succession de Sarah Rigor, femme de Joseph F. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,552.—Division B.—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Rigor, femme de Joseph F. Wilson, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Richard T. Buckner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,617—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de William H. Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,761—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Louise Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de John Helmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,[illegible].—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Eugie Rarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No20,633—Division K.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Barr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18 juin—18 22 26

Succession de Mary Ann Vanbeuren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 15,598—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney H. Hassin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18 juin—18 22 26

Succession de Thomas Lee Chevrers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,540—Division.—Attendu que John A. Chevers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Lee Chevers décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de William H. Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,761—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

Succession de Thomas Hasam

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,801—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Horn, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868. Dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire sacrosaint et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et ses Grands Tirages Semestriels auront lieu tous les six mois (Juin et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, se font bien avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numero Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 do	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100	200	20,000
100	100	10,000
100	50	5,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser en nous écrivant. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On n'assure un service plus rapide de la Poste en couvrant bien votre enveloppe portant votre adresse en plus.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York. Ne faites des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le présent des grands tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, honorable par une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des Contrefaçons et des faux noms.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jouanine Infante Roscoll vs. Mme Odicenne Chantant, Veuve de Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau de l'Huissier, Place d'Armes, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds, plus ou moins de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent un pieds, plus ou moins, borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à M. Fleitas ; sur l'autre côté vers la rue St. Philippe par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Bernudez. Ebisé à la même propriété que le défendeur a acquise de C. C. Turpin, conformément à un acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—6,13,20,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu d'un restaurant de première classe.

Mme B. J. Weber vs Xavier Fanoca et Remi Lubaught. La mise en vente aura lieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,094—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt No 201 rue de Chartres.

Tout le contenu d'un restaurant comprenant un lot de meubles fins, vaisselles, verreries, viettes, chandeliers, effets mobiliers, etc., et aussi un stove (range) Minitor et ou tel complet d'ustensiles de cuisine, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin —22 25 29 juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, veaux, chevaux, wagons et un lot d'ustensiles et d'installations de buvette et restaurant.

Carondelet Canal and Navigation Co. vs Otto Touché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 11,899—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau de l'Huissier, Place d'Armes, rue Magazine, entre Gravier et Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clairborne, Bagatelle et Crape, et marqué numéro un au plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du 15 mai 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Clairborne, sur cent trente-deux pieds de profondeur entre une ligne parallèle à la rue Crape, et mesurant sur la ligne opposée qui le sépare du lot numéro deux à savoir : trente six pieds trois pouces de large ; puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds six pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de trente pieds, et ensuite de nouveau vers la rue Crape, trente-trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de droite du lot No 1.

Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent rémunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance entre St Joseph et Julie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, bouilloires et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau de l'Huissier, Place d'Armes, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bagatelle et Crape, et marqué numéro un au plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du 15 mai 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Bagatelle, sur cent trente-deux pieds de profondeur entre une ligne parallèle à la rue Crape, et mesurant sur la ligne opposée qui le sépare du lot numéro deux à savoir : trente six pieds trois pouces de large ; puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds six pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de trente pieds, et ensuite de nouveau vers la rue Crape, trente-trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de droite du lot No 1.

Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs. Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau de l'Huissier, Place d'Armes, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bagatelle et Crape, et marqué numéro un au plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du 15 mai 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Bagatelle, sur cent trente-deux pieds de profondeur entre une ligne parallèle à la rue Crape, et mesurant sur la ligne opposée qui le sépare du lot numéro deux à savoir : trente six pieds trois pouces de large ; puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds six pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de trente pieds, et ensuite de nouveau vers la rue Crape, trente-trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de droite du lot No 1.

Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme P. L. Adams, veuve, etc. vs J. O. Bartels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre, borné par les rues Chartres, Enghien, Roche et Fort, mesurant trente-six pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur située à forte rue du coin sud-ouest des rues St Charles et Perrier.

Mme P. L. Adams, veuve, etc. vs J. O. Bartels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre, borné par les rues Chartres, Enghien, Roche et Fort, mesurant trente-six pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

VENTES PAR LE CONSTABLE

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, contre Ed. Lafferandierie, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et St-Claude, le VENDREDI, 1e juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une charrette pour laitier à deux roues, un cheval bai, un jeu de harnais, avec ornements d'une laitière, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
21juin—21 26 juil 1

Thomy Lafon contre Mme G. Carlston.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 9,387.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 29 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre, borné par les rues Dumaine, Bagatelle, Crape et Roche, mesurant trente-six pieds six pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21 26 juil 1

Henry Lafon et Aline Lafon et Berthe Lafon (mineure) vs Neville Pavon.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 10,043—En vertu du writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, située dans le Faubourg Trème dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro deux du plan dressé par Charles Clairborne, Robertson, St Pierre et Orleans, sur un plan dressé par H. Pilie le 21 décembre 1829, et mesurant quarante pieds de front, sur cent quarante pieds de profondeur entre une ligne parallèle à la rue Bagatelle et une ligne parallèle à la rue Hautemont, et ayant pour voisins, d'un côté le lot numéro trois, d'autre côté le lot numéro un, et ayant pour vis-à-vis le lot numéro quatre-vingt-huit, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines, bouilloires et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph E. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau de l'Huissier, Place d'Armes, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un local connu comme la buvette et restaurant Over the Rhine, situé sur la gauche du Bayou St-Jean vis-à-vis le Fort Espagnol.

Quatre vaches, trois veaux, un cheval, deux wagons et un lot d'ustensiles de buvette et restaurant, consistant en chaises, tables, vaisselles, lampes, installations, etc., le tout conformément à un inventaire déposé au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent rémunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance entre St Joseph et Julie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, bouilloires et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par le lettre A, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot B, le lot C et le lot D, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre B, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot A, le lot C et le lot D, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre C, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot A, le lot B et le lot D, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre D, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot A, le lot B et le lot C, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre E, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot A, le lot B et le lot C, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre F, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot A, le lot B et le lot C, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre G, d'après un plan dressé le 16 mai 1867 par J. A. D'Hémécourt, sous voyer, le dit lot formant le coin des rues Dumaine et Galvez et mesurant trente-neuf pieds six pouces de front sur la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Galvez sur trente-neuf pieds six pouces de large, le dit lot étant borné en outre par le lot A, le lot B et le lot C, ensemble avec toutes les dépendances et améliorations qui y sont, et toutes les machines et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph H. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre H, d'après un plan dressé le 16 mai 1867